

**COMMUNE DE DOIZIEUX****PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL****LUNDI 29 AVRIL 2024 A 18 h 30**

Le VINGT NEUF AVRIL DEUX MILLE VINGT QUATRE, à dix-huit heures trente minutes, les membres composant le conseil municipal de DOIZIEUX, régulièrement convoqué le 28 février 2024, se sont réunis, en session ordinaire, en mairie de Doizieux, sous la présidence de Jean-Philippe PORCHEROT, Maire.

Avis de la présente réunion a été affiché le jour même de la convocation au panneau officiel de la Mairie.

Etaient présents : MM. PORCHEROT, PONCET, RIVOLLIER, CHOMIENNE, BERARDO, BERLIER – MAURICOUT, CORDERO, GRUFFAZ, BOUVERESSE, CLERJON.

Absents excusés : M. ALBERT donne pouvoir à M. PONCET, Mme BERNE donne pouvoir à Mme BERARDO, M. ARMAND donne pouvoir à M. PORCHEROT, Mme CHARRIN, Mme PLANTIER.

Soit DIX membres présents, TREIZE votants sur QUINZE en exercice.

Secrétaire de séance : Mme Marie GRUFFAZ.

---

**Ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14 mars 2024
- SIEL – Réfection éclairage du stade de foot
- THEATRE – Bureau d'études contrôle technique construction – Avenant n°1
- Dénomination et Numérotation des voies – Approbation devis
- SEM – Mise à disposition d'un outil informatique dématérialisé - Avenant n°1
- Cérémonie DAKOTA - Approbation devis plaque commémorative et panneaux signalétiques
- Composition du bureau de vote des élections européennes du 9 juin 2024
- Questions diverses

---

Le procès-verbal de la séance du 14 Mars 2024 a été adressé à tous les membres du conseil municipal. Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité

Délibération n° 01-04-2024 examinée le 29/04/2024 – SIEL – Réfection éclairage du stade de Foot (OP27869) – Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 02-04-2024 examinée le 29/04/2024 – THEATRE – Approbation Avenant n°1 pour la mission Contrôle Technique et Construction – Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 03-04-2024 examinée le 29/04/2024 – Dénomination et Numérotation des voies – Approbation devis – Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 04-04-2024 examinée le 29/04/2024 – Enveloppe de fonds de solidarité – Demande de subvention Année 2025 – Priorité 1 – Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 05-04-2024 examinée le 29/04/2024 – SEM – Avenant n°1 à l'offre de service aux communes – Service de la plateforme ADS – Service de mise à disposition d'un outil informatique dématérialisé – Approuvée à l'unanimité.

#### SIEL – Réfection éclairage du stade de foot

Monsieur le Maire informe qu'une étude a été faite par l'entreprise SERP pour l'éclairage du stade de football pour le remplacement des projecteurs actuels par des projecteurs LED, afin de réduire la facture d'électricité. Vu l'adhésion de la commune au SIEL, ces travaux sont subventionnés à 55 %.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les travaux de remplacement des projecteurs qui seront gérés par le SIEL pour un coût de reste à charge à la commune de 21 256 €.

#### THEATRE – Bureau d'études contrôle technique construction – Avenant n°1

Monsieur le Maire informe que lors de la réunion de préparation entre les bureaux d'études et l'architecte, pour le projet du théâtre, la mission confiée au bureau d'études contrôle technique construction n'était pas complète. Un devis complémentaire a été présenté à la mairie par le bureau d'études Alpes Contrôles pour un montant de 790 € HT qui s'ajoute au montant initial, ce qui porte la mission à 6 470 € HT. Un avenant doit être établi.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'avenant n°1 du bureau d'études Alpes Contrôles pour un montant de 790 € HT.

#### Dénomination et Numérotation des voies – Approbation devis

Monsieur le Maire informe que suite au dernier conseil municipal, des devis ont été demandés à plusieurs entreprises pour la fourniture et pose des panneaux et plaques de rues, ainsi que les numéros des habitations.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le devis de l'entreprise SEDI Equipement pour un montant de 16 322.62 € HT soit 19 587.14 € TTC.

#### Enveloppe de fonds de solidarité – Demande de subvention Année 2025 – Priorité 1

La commune peut déposer un dossier de demande de subvention au titre de l'enveloppe du fonds de solidarité – Année 2025. Monsieur le Maire propose de demander une aide financière pour la fourniture et pose des panneaux et plaques de rues, ainsi que la fourniture des numéros de rues. Le montant de ces travaux s'élève à 16 322.62 € HT subventionné à 50 % sur un plafond de 15 000 € HT. Le conseil municipal, ouï de cet exposé, approuve ces travaux et sollicite une aide financière.

#### SEM – Mise à disposition d'un outil informatique dématérialisé – Avenant n°1

Monsieur le Maire expose :

La commune de Doizieux a conventionné avec Saint Etienne Métropole pour la dématérialisation des autorisations d'urbanisme. Saint Etienne Métropole s'était doté d'un logiciel d'instruction, lors du bureau métropolitain, un autre logiciel a été choisi, de ce fait, un avenant à la convention initiale doit être établi.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'avenant n°1 qui précise le logiciel choisi, à savoir : Cart@DS

#### Questions diverses

- Monsieur le Maire informe les membres présents des horaires de la cérémonie du 8 mai dont l'officielle est au cimetière de La Terrasse sur Dorlay,
- Monsieur le Maire informe que la commune est en relation avec l'association inSite afin d'accueillir 2 personnes en service civique. Une convention sera signée avec cette association pour définir les conditions.
- Monsieur le Maire informe que le 7 juillet 2024, la commune va accueillir un spectacle dans la programmation des 7 collines. Cette représentation aura lieu sur le parking à l'entrée du village, des travaux de terrassement vont être nécessaire pour créer une aire plane.
- Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré 2 porteurs de projet pour le commerce multiservices. La décision sur le choix du futur gérant va être pris rapidement.
- Une élue informe qu'il y a une nouvelle médiatrice santé depuis le 1<sup>er</sup> mai 2024.
- Une élue informe qu'il y a un partenariat avec la comédie de Saint-Etienne, et de ce fait, 3 pièces seront proposées à un prix préférentiel aux habitants de Doizieux. De plus la comédie de Saint-Etienne a réservé la salle polyvalente le 22 mars 2025 pour une représentation sur la commune.

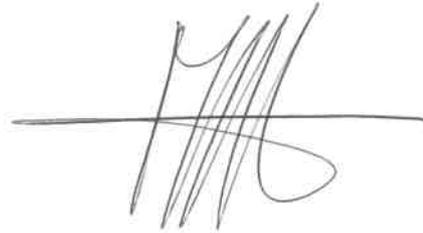
- Une élue informe que le comité des fêtes annule le vide grenier qui était fixé le 2 juin 2024.
- Une élue annonce que la fête de la musique aura lieu le vendredi 21 juin dans le village.
- Une élue informe que les comédiens « ancrage du territoire » de la comédie nomade sont présents à l'école du 29 avril au 2 mai 2024.
- Une élue fait part aux membres présents que chaque fois qu'il y a des grosses précipitations, l'église de Doizieux est inondée. Apparemment les cheneaux sont bouchées et il faudrait prévoir une protection au-dessus de ces dernières afin que les feuilles ne les obstruent pas.
- Une élue demande l'avancement du prochain bulletin municipal. Monsieur le Maire informe qu'il est chez l'infographiste, l'impression est prévue pour début mai donc la distribution aura lieu à la fin du mois de mai.
- Une élue demande si les agents techniques peuvent intervenir sur le talus sous la Rue de Saint-Just car beaucoup de ronces. Le nécessaire va être fait.
- Une élue demande des informations par rapport à l'emploi des jeunes d'été. Monsieur le Maire informe qu'il faut que le jeune intéressé ait 16 ans révolu à la date de l'emploi. Pour poser sa candidature il faut faire une lettre de motivation et la faire parvenir à la mairie avant le 1<sup>er</sup> mai.
- Une élue demande si d'autres membres présents ont des problèmes de connexion à internet. Sur le secteur de Luclas, elle n'a plus de coupure mais par contre la connexion est très lente.
- Un élu informe que les travaux des routes forestières devraient reprendre mi-mai si la météo le permet
- Un élu informe que la Croix de Saint-Just est terminée, cette dernière a été refaite par Louis CROZET et Pierre PANEL. Vu l'envergure de cette croix, les agents techniques n'ont pas le matériel pour la mettre en place. Nous allons prendre contact avec Lucien PACCALLET.
- Un élu informe que la mairie s'est dotée de pièges à frelons asiatiques, ces derniers sont en vente à 3 € en mairie.
- Un élu informe que les travaux du programme voirie 2024 menés par Saint Etienne Métropole concerneront la traversée du hameau de Grosmont. Pour le programme de l'année 2025, les travaux de voirie concerneront la Rue de la Tour.

La séance est levée à 20 h 30.

Monsieur le Maire,  
Jean-Philippe PORCHEROT,



La secrétaire de séance,  
Marie GRUFFAZ,



Publié le :  
Auteur de l'acte : Jean-Philippe PORCHEROT  
Qualité de l'auteur : Monsieur le Maire